



Novembre 2017
Numéro 2

Dans ce numéro

P. H. Montovert et l'APA JH	1
Nelly Coroir.....	1
Avec le Conseil départemental ...	2
Les architectes	3
Les dates des commissions.....	3
Les élus locaux.....	4
L'abattoir de Grenoble	4

Des nouvelles du bercail paysan

Une aide précieuse de Pierre-Henri Montovert

Directeur de Pôle à l'APA JH¹

Lors de notre rencontre du 25 août avec les administratifs du Conseil départemental, il nous avait été demandé de prendre contact avec l'APA JH¹ car cette association est bien implantée dans notre territoire. Pierre-Henri qui l'un de nos soutiens de la première heure et adhérent depuis la création du Bercail Paysan, travaille à l'APA JH. Il a eu la gentillesse de nous organiser un rendez-vous avec 3 directeurs de pôle de l'APA JH iséroise, directeurs qui ont en charge des structures qui encadrent des adultes handicapées. Chacun des trois directeurs nous a présenté les différents services dont il est en charge. Puis, nous leur avons présenté notre projet et nous avons pu échanger avec eux sur les limites, les possibles, les questionnements...

Ce fût un temps d'échange très riche. A l'issue de cet entretien, il a été convenu qu'il semblait pertinent que nous rencontrions les membres du bureau de l'APA JH 38. Nous allons donc prochainement contacter le président de l'APA JH 38 afin de fixer un rendez-vous avec lui et son équipe.

¹—APA JH = Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés



Un véritable coup de pouce de Nelly Coroir, Psychologue comportementaliste

Nelly Coroir est psychologue, ancienne chef de service d'un SESSAD, elle officie aujourd'hui en libéral à La Buisse. Elle s'est spécialisée dans l'accompagnement des personnes avec autisme. Elle nous avait déjà fait le plaisir de participer à l'assemblée générale de création du Bercail Paysan et d'adhérer à l'association. Le vendredi 6 octobre, elle nous a reçu pendant plus d'une heure trente pour faire une lecture commentée de notre document projet afin de nous aider à l'améliorer et de nous donner plus d'arguments pour répondre aux remarques des administratifs du Conseil départemental. Nous tenons à la remercier pour son investissement à nos côtés.

Notre **nouvelle** rencontre avec les administratifs du Conseil départemental de l'Isère

Rappel des épisodes précédents dans nos rencontres avec le Conseil départemental

Première rencontre : Nous avons présenté notre projet, une première fois, au Conseil départemental en mai 2017. A cette occasion, nous avons pu rencontrer des élus : le président, Jean-Pierre Barbier, et la vice-présidente ayant pour délégation la dépendance et le handicap, Laura Bonnefoy ; mais aussi des administratifs dont madame Gruffaz, directrice générale à la famille. A l'issue de cette rencontre, madame Gruffaz nous avait proposé un rendez-vous de travail avec des membres de son équipe pour affiner le projet.

Deuxième rencontre : Madame Gruffaz, accompagnée de monsieur Duval, contrôleur de gestion auprès des établissements accueillant des personnes adultes handicapées nous ont reçus pendant deux heures environ le 24 août. Ils nous présentent les différentes structures d'hébergement pour les personnes adultes handicapées, en omettant de parler des lieux de vie qu'ils ne connaissent que pour l'accueil des jeunes. A l'issue de la réunion, on s'aperçoit qu'ils n'ont pas eu le document présentant notre projet dans les détails. Nous nous séparons en nous engageant à rencontrer l'association l'APAJH et eux s'engagent à étudier attentivement le dossier de présentation de notre projet que nous leur laissons.

Une troisième rencontre a été organisée le 12 octobre avec les personnels du conseil départemental, cette fois, dans les locaux de la maison de l'autonomie à Grenoble.

Si, comme le 24 août, monsieur Duval était présent, madame Gruffaz était remplacée par madame France Lamotte, directrice à l'autonomie.

Mme Lamotte prend la première la parole pour faire suite à notre précédent rendez-vous. Elle nous annonce que de leur point de vue, l'accueil de personnes handicapées sur l'exploitation est un très beau projet, qu'il correspond à de véritables besoins, surtout dans le territoire dans lequel nous l'envisageons. Mais, car il y a un « mais », la partie hébergement ne leur semble pas réalisable. De leur point de vue, ce n'est pas une structure économiquement viable. Là encore, on s'aperçoit qu'ils considèrent que la structure « lieu de vie », telle qu'elle est définie par la loi¹, ne leur semble pas envisageable pour l'accueil de personnes handicapées, alors que les textes le permettent. Nous sommes déçus mais n'avons pas dit notre dernier mot.

Notre président les interpelle sur le fait que leur service était sensé nous accompagner dans la création de notre projet, or, nos rendez-vous sont relativement espacés dans le temps et entre deux rendez-vous il n'y a aucun échange ni d'information, ni de réflexion qui permettraient de faire avancer le projet.

Madame Lamotte propose alors de nous recevoir à nouveau le 24 novembre pour travailler sur la partie budget à travers des exemples d'autres structures existantes.

A nous d'avoir des éléments supplémentaires et convaincants d'ici là.

Ensemble, nous poursuivons le travail....



¹—selon Article D316-5 créé par [Décret n°2013-11 du 4 janvier 2013 - art. 1](#)

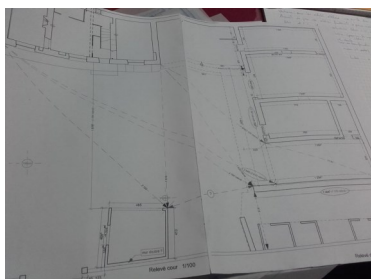
Les architectes de terre de lien font un travail de pro!

Suite au comité de suivi de terre de lien du 1er septembre, il avait été décidé que les deux architectes du groupe local de Terre de lien puissent étudier la faisabilité et les investissements nécessaires pour réaliser, dans la maison des parents de Raymond, d'une part le lieu de vie pour les personnes en situation de handicap et le personnel encadrant, et d'autre

part un logement pour l'agriculteur sans partie commune et dont les entrées seraient indépendantes.

En véritable professionnel, Jean-Marie et Roland ont tout d'abord commencé par écrire « un programme » ; cela correspond

à l'équivalent d'un cahier des charges prenant en compte les besoins des différentes personnes dans les différentes pièces pour les positionner au mieux dans la maison, en définir la taille, préciser la place des portes et des fenêtres, réfléchir à la circulation.

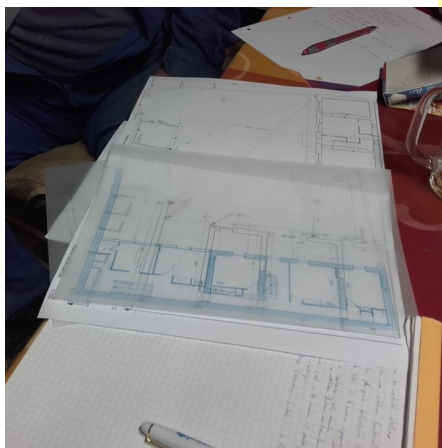


Parallèlement à cela, ils ont fait un travail important de relevés des côtes des bâtiments de la ferme du père de Raymond. Cela leur a permis de réaliser un plan précis de l'existant.

Après avoir rédigé ce

« programme » à partir de ce qu'ils savaient de notre projet et des documents que nous avons rédigés pour le préciser, Roland et Jean-Marie ont fait des propositions d'aménagement en réalisant des calques avec les évolutions envisagées. En positionnant ces calques sur le plan de l'existant, nous avons pu rêver à ce que serait le lieu de vie. Jean-Marie et Roland ont également prévu de rédiger un document assez complet présentant la maison et la ferme, aussi bien dans l'espace que dans l'histoire, avant d'introduire les évolutions que nous souhaitons mettre en œuvre pour créer le lieu de vie et d'activités agricoles. Ce document est à destination des différentes instances de Terre de Lien et éventuellement de financeurs.

Ensemble, nous poursuivons le travail....



Les prochaines dates de commissions

Nous avons décidé, dès la création de l'association, que les commissions seraient ouvertes à tous. C'est pourquoi nous vous donnons ci-dessous les dates des prochaines réunions auxquelles vous êtes conviées. N'hésitez pas à nous prévenir si vous venez pour que nous puissions gérer le nombre de chaises.

La commission

« affiner le projet —

étudier les besoins

du territoire » :

le **vendredi 17 novembre de 16 h à 17h30**, 1005 route du Dauphiné, à Gillonnay .

La commission

« financement » :

le **mercredi 29 novembre de 16 h à 17h30**, 1005 route du Dauphiné, à Gillonnay .

Venez nombreux !

Nos prochains rendez-vous

=>

=> **le 24 novembre** : nouvelle rencontre avec les administratifs du Conseil départemental : Mme Lamotte et M. Duval

Présentation du projet aux élus locaux.



Le vendredi 20 octobre, nous avons rencontrés les élus locaux, chez Raymond, afin de leur présenter le projet. Trois personnes ont pris le temps de nous écouter : Jean-Louis Didier, maire de Gillonnay ; Guy Gerin, maire de Lieudieu et délégué à l'agriculture et à la ruralité de la communauté de commune « Bièvre Isère Communauté » ; ainsi que Jean-Paul Jullien, adjoint au maire de Gillonnay, ayant en charge les problématiques liées à l'urbanisme.

Après une rapide présentation de chacun, nous leur avons détaillé aussi bien la partie « accueil » que la partie « exploitation » du lieu de vie et d'activités agricoles que nous souhaitons créer. Nous avons répondu à leurs différentes questions. Tous les trois trouvent le projet « sympathique ». Il sera difficile pour la commune de nous aider financièrement, mais on pourra compter sur leur soutien moral. Lorsque le temps sera venu, on pourra les solliciter pour réaliser des aménagements sur la route séparant le lieu de vie de l'exploitation pour ralentir la circulation.

Rendez-vous à l'abattoir de Grenoble

Le 6 octobre, Loïc et Martine sont allés rencontrer M. Brochier qui est responsable du service « découpe » de l'abattoir de Grenoble. Celui-ci nous a informé sur les différentes modalités de



présentation de la viande. Les agneaux sont abattus le mardi. M. Brochier doit être prévenu de la présentation attendue après l'abattage. En effet, il est possible de récupérer la carcasse directement. Il est aussi possible de demander la découpe de la viande et de la récupérer en viande fraîche. Enfin, il est possible de récupérer la viande découpée emballée sous vide. La viande découpée, que ce soit en frais ou sous vide, est conditionnée dans un carton qui contient un agneau entier ou un demi-agneau. Chacun des services a un coût différent. Nous proposerons aux clients de choisir le mode de présentation qu'il souhaite ; ce qui aura un impact sur le prix au kg.

Pour plus de renseignements, contacter Loïc au 06.58.07.56.43



Le Bercaïl Paysan

Lieu de vie et d'activités agricoles
1005 route du Dauphiné, 38260 Gillonnay

Président : Raymond RIBAN

Trésorière : Anne-Françoise BERGER

Secrétaire : Martine CROISIER

lebercaïlpaysan@orange.fr

06.26.55.14.17

<https://www.facebook.com/Un-avenir-pour-un-autiste-114594612317034/>

<https://www.leetchi.com/c/un-travail-pour-un-autiste>